

munales une lettre qui rappelait les dissensions de 1864 et accusait sans ambages J. P. D. Heldenstein d'être le fauteur de troubles au sein du conseil communal.

« Nous avons l'honneur de vous adresser ci-joint, en réponse à votre dépêche du 27 août dernier N° 3432 le compte-rendu de la séance du conseil communal du 1<sup>er</sup> août, dans lequel se trouvent relatées in extenso les causes et les circonstances qui ont amené la situation actuelle de ce corps.

Ce compte-rendu n'a pas été publié encore, parce que nous espérons toujours que de sages réflexions ramèneraient avec le retour de la majeure partie des membres opposants, l'harmonie dans le sein du Conseil. Nous aurions trouvé superflu et inopportun alors de donner de l'éclat à la discussion qui s'est introduite dans la représentation de la commune. Mais comme par la publication de leur démission les membres dissidents renoncent définitivement à leurs fonctions nous n'hésiterons pas plus longtemps à mettre le public en connaissance des causes sur lesquelles ils appuient leurs détermination.

En 1864 une situation analogue à celle du moment se dessina dans le corps municipal. Elle fut suivie d'une dissolution du conseil. Les éléments qui avaient provoqué cette perturbation furent éliminés par le corps électoral. Entrés par suite d'élections partielles ils travaillent aujourd'hui pour arriver au même but. La marche à suivre dans cette circonstance par l'administration de la ville ne peut être que celle qui est tracée par la loi communale.

Les membres de notre collège sont forts de la conscience de ne pas avoir perdu de vue le serment qu'ils ont prêté à leur entrée en fonctions. Ils croient que par une sage et fidèle application des dispositions de la loi, les intérêts de la commune pourront être sauvegardés par les conseillers communaux restés à leur poste, en attendant que les démissionnaires auront été remplacés par suite à une élection de huit nouveaux membres.

Les membres délibérants du conseil communal présents à la séance du deuxième de ce mois, MM. HECK et ASCHMANN à qui nous avons donné connaissance de votre dépêche prérappelée, ont déclaré vouloir formuler leur appréciation après avoir pris connaissance du compte-rendu de la séance du 1<sup>er</sup> août, à laquelle M. Heck n'a pas assisté et dans laquelle M. Aschmann n'est entré que dans le courant de la discussion. Ils ont cependant déclaré de suite qu'ils ne concevaient pas les motifs sur lesquels les démissionnaires appuyaient leur sortie du conseil. En consultant les comptes-rendus des séances antérieures on ne découvre aucune divergence entre les opinions du conseil et du collège. Après discussions le collège a toujours fidèlement exécuté les décisions du conseil.

Le Collège. >

*Les nouvelles élections se firent le 19 novembre 1868. J. P. David Heldenstein, quoique déjà âgé de 74 ans, posa encore une fois sa candidature, mais — ingratitude humaine — ses concitoyens ne lui renou-*